

2025

LE JOURNAL

VILLERS LES LUXEUIL



03.84.94.57.24



www.villers-les-luxeuil.com

LES VOEUX DU MAIRE

L'ÉDITO DU MAIRE : 2026, une année charnière

Au moment où vous lisez ces lignes, nous entamons une année 2026 particulière. Ce bulletin municipal est un numéro spécial : il vient clore six années d'engagement à vos côtés. Pour une municipalité, c'est l'heure du bilan, le moment de vous rendre compte de l'utilisation de l'argent public et de l'avancement des projets que nous avons portés.

L'année 2025 n'a pas été de tout repos. Entre la création de l'Association Foncière pour gérer notre nouveau parcellaire et des décisions parfois difficiles mais nécessaires, comme la mise en sécurité de la Grange Bricler ou l'abattage des tilleuls, nous avons toujours agi avec un seul cap : la sécurité et l'intérêt de Villers. Parallèlement, nos bâtiments publics font peau neuve et les chantiers de rénovation se poursuivent pour offrir à notre commune le visage qu'elle mérite.

Rien ne se ferait sans les forces vives de notre village. Je veux ici remercier les Conseillers Municipaux pour leur dévouement constant, ainsi que notre personnel communal pour son efficacité. Un clin d'œil également à nos bénévoles et à nos jeunes diplômés : vous êtes la vitalité de Villers.

Comme le disait Coluche avec son humour légendaire : « *Les discours les moins longs sont les plus courts* ». Je vais donc m'arrêter là pour vous laisser découvrir, au fil des pages, le détail de notre action.

Avec l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite une très belle année. Que 2026 soit pour vous et vos proches une année de bonheur partagé, de projets réussis et de fraternité.

Je vous laisse sur ces mots de Jacques Brel : « *Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns.* »

En souvenir de Michel, qui reste dans nos pensées.

Bien à vous,

Christophe VALOT Maire de Villers-lès-Luxeuil

POINTS SUR LES DOSSIERS 2025-2026

De l'idée à la réalisation : tour d'horizon des dossiers en cours

Gérer une commune, c'est avant tout anticiper, construire et parfois s'adapter aux imprévus pour préserver l'intérêt de tous. L'année 2025 a été marquée par des étapes clés dans la modernisation de nos infrastructures et la sécurisation de notre cadre de vie.

Qu'il s'agisse de redonner vie à notre patrimoine, de sécuriser nos axes routiers ou de préparer l'urbanisme de demain, chaque dossier a été traité avec la même exigence : celle du réalisme budgétaire et de l'utilité durable. Voici un point précis sur les chantiers qui ont rythmé l'année écoulée et ceux qui dessineront le visage de Villers-lès-Luxeuil en 2026. »

Avec l'équipe municipale, nous définissons ensemble nos priorités en cherchant constamment le juste équilibre entre :

- **La pertinence** des attentes des habitants ;
- **Les enjeux** de demain ;
- **La viabilité** financière des projets.

Le temps communal est un temps long. Entre les dossiers de subventions et les autorisations réglementaires, la patience est une vertu nécessaire. Malgré ces lourdeurs administratives et les imprévus, la persévérance de vos élus permet aujourd'hui de concrétiser des projets structurants pour **Villers-lès-Luxeuil**.

Voici une liste non exhaustive des dossiers (finalisés, en cours d'achèvement ou engagés sur le long terme) :

Patrimoine et Transition Énergétique

La préservation et la rénovation de notre parc immobilier est au cœur de nos engagements :

- **La Beurrerie** : Rénovation thermique globale.
- **Maison Simoes** : Amélioration de la performance énergétique.

Cadre de vie et Aménagement

Nous agissons pour un village mieux entretenu et plus moderne :

Cimetière intercommunal : Opération de reprise de concessions pour une gestion plus fluide.

- **Environnement** : Enherbement du cimetière pour un aspect plus naturel et un entretien durable.
- **Voirie** : Travaux d'empierrement du chemin rural pour faciliter les accès.
- **Sécurité** : Démolition de la grange Bricler.
- **Sécurité** : Lancement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- **Sécurité** : abattage des tilleuls de la Grand Fontaine

POINTS SUR LES DOSSIERS 2025-2026



Urbanisme et Avenir du Territoire

Préparer demain, c'est aussi organiser l'espace de manière cohérente à l'échelle de notre territoire :

- **PLUI** (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : Coordination avec la CCTV pour un développement harmonieux de notre bassin de vie.
- **Association foncière** : Création d'une structure dédiée à la gestion des terres.

Cimetière Intercommunal

Un projet de restructuration nécessaire pour la sécurité et la dignité du lieu.

En collaboration avec la commune d'**Ehuns**, nous avons missionné le cabinet spécialisé **Ad'Vitam** pour réorganiser la gestion du site. Ce travail de longue haleine se déroule en trois étapes :



1. Un état des lieux rigoureux

Le diagnostic est terminé. Il a permis d'analyser précisément les **302 emplacements** du cimetière pour identifier l'état de chaque concession.

2. La procédure de réhabilitation (Phase en cours)

Cette étape juridique durera jusqu'en 2027. Elle concerne les tombes en déshérence (abandonnées) ou présentant un danger.

Information aux familles : Des petites plaques ont été posées cet automne sur les sépultures concernées.

- **Déjà 30 propriétaires** se sont manifestés pour régulariser leur situation.
- Un **livret d'information** et un formulaire sont disponibles en Mairie pour toute question.

3. Travaux et préservation du patrimoine

À l'issue des procédures, certaines tombes reviendront à la commune. Nous porterons une attention particulière à celles présentant un **intérêt historique ou artistique** pour nos deux villages.



POINTS SUR LES DOSSIERS 2025-2026

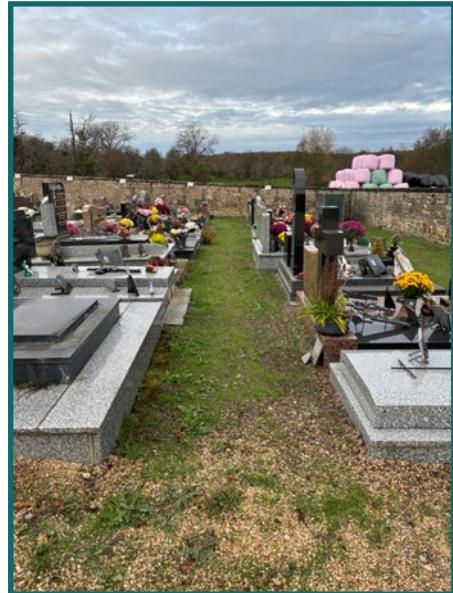


Vers un entretien plus naturel (Zéro Phyto)

Depuis l'interdiction des désherbants chimiques, maintenir le cimetière "propre" est un défi quotidien. Nos agents techniques interviennent régulièrement, mais la nature reprend vite ses droits.

La solution retenue : L'enherbement des allées Pour un rendu plus soigné et écologique, les allées du côté droit ont été enherbées en septembre dernier.

- **Réalisation :** Entreprise Voignier Paysage.
- **Investissement :** environ 4 000 € HT.
- **À suivre :** Quelques finitions seront réalisées au printemps prochain pour parfaire le résultat



L'enherbement n'est pas un manque d'entretien, c'est une technique moderne qui permet de stabiliser les sols tout en respectant l'environnement. Nous espérons que cette solution durable vous apportera satisfaction.

L'enherbement permet non seulement de respecter la loi "Labbé" sur les pesticides, mais il améliore aussi le confort de marche et la biodiversité au sein de notre commune.

Préservation du patrimoine et rénovation énergétique

Rénover nos édifices communaux, c'est préserver le cachet de notre village tout en réduisant durablement nos factures d'énergie. Focus sur deux chantiers majeurs de ces dernières années.

La Beurrerie : Une "nouvelle jeunesse"

Après deux années d'études, les travaux de rénovation énergétique initiés fin 2024 touchent à leur fin. Le bâtiment et ses abords sont métamorphosés et seront **pleinement opérationnels en 2026**.

- **L'esprit :** allier le cachet de l'ancien à la performance énergétique du neuf.
- **L'avenir :** le bâtiment sera **opérationnel en 2026**.
- **Les abords :** Pour parfaire ce renouveau, les travaux de voirie de la rue de la Beurrerie suivront en 2026.



POINTS SUR LES DOSSIERS 2025-2026

Un financement optimisé pour un coût total d'environ **185 000 € HT** pour des subventions obtenues : **117 000 €** (État "Fonds Vert", Région "Effilogis" et CEE). Grâce à ces aides, plus de 60 % du projet est financé sans peser sur la fiscalité locale.



AVIS DE RECHERCHE : Futur Locataire

La commune souhaite louer ce bâtiment pour une activité de **local commercial ou de bureaux** (profession libérale, services, etc.).

Points forts : Locaux neufs, performants énergétiquement et accessibles.

Annonce : Une publication officielle sera diffusée dans les prochaines semaines.



Maison Simoes : Sauvegarder et isoler

Dans la continuité de notre stratégie de valorisation des bâtiments communaux, la **Maison Simoes** bénéficie elle aussi d'un programme de rénovation important.

Face à un projet initial de 202 000 € HT jugé trop coûteux (faibles subventions et inéligibilité à la TVA/FCTVA), la municipalité a choisi la voie du **réalisme budgétaire**.

Un projet recentré (65 000 € HT) : Plutôt que l'abandon, la commune a privilégié une rénovation essentielle pour sauvegarder le bâtiment.

Un financement sécurisé : Grâce au **Fonds Vert** (État), le projet bénéficie de **25 000 € de subvention**. Ce choix permet de valoriser notre patrimoine sans surendetter la commune.



POINTS SUR LES DOSSIERS 2025-2026

Priorité à la performance thermique

L'objectif de ce dossier est clair : transformer ce bâtiment en un espace plus économe et plus confortable. Les travaux portent essentiellement sur :

- **L'isolation** des parois et des combles ;
- **La modernisation** des systèmes de chauffage ;
- **La réduction** de l'empreinte carbone du bâtiment.



Un projet responsable

Comme pour la Beurrerie, ce projet s'inscrit dans une gestion rigoureuse des deniers publics en sollicitant les aides à la rénovation énergétique. Cela permet de valoriser notre patrimoine foncier sans peser excessivement sur le budget communal.

Grange BRICLER : un choix de raison

Propriété communale depuis 2017, la grange située au cœur du village a fait l'objet de plusieurs études de réhabilitation. Cependant, l'état sanitaire du bâtiment a imposé une décision rapide pour la sécurité de tous.



Une démolition nécessaire

Un rapport d'expert réalisé en janvier dernier a mis en lumière la **dangerosité du site**. Face à ce défaut de sécurité, la commune a été mise en demeure d'intervenir sous 6 mois. La démolition complète s'est avérée être la seule solution raisonnable pour garantir la sécurité publique.



Rien ne se perd : le choix du recyclage



Dans une démarche d'économie circulaire, la municipalité a décidé de réutiliser les matériaux issus du bâtiment :

- **Valorisation** : Les pierres de la grange ont servi à l'empierrement du chemin rural reliant les champs du Puits au cimetière.
- **Bénéfice** : Une amélioration durable de nos chemins d'exploitation à moindre coût.

Chiffres clés de l'opération

- **Entreprise** : SARL Laurent CHÊNE (Amblans).
- **Budget** : Environ 21 000 € HT (Démolition + travaux d'empierrement inclus).

POINTS SUR LES DOSSIERS 2025-2026

URBANISME : Préparer Villers-lès-Luxeuil pour demain

Le développement de notre commune s'inscrit dans une vision à long terme : Nous travaillons activement avec la **CCTV** (Communauté de Communes du Triangle Vert) sur l'élaboration du **futur PLUI, plan local d'urbanisme intercommunal**.

- **Le but** : Harmoniser les règles de construction et de développement sur tout le territoire.
- **L'enjeu** : Garantir un développement équilibré entre zones d'habitation, zones d'activités et espaces naturels.

Entre préservation de l'environnement, modernisation des réseaux et mise en valeur du patrimoine, voici les points clés à retenir.



Un nouveau cadre pour construire

Après deux années de travail à l'échelle du Triangle Vert, l'enquête publique s'est achevée le **6 janvier 2026**. Ce nouveau règlement remplace désormais nos anciennes cartes communales.

Ce qu'il faut savoir sur la constructibilité :

- **La priorité à la densité** : Pour limiter l'étalement urbain, la norme est fixée à **12 logements par hectare**. La commune dispose d'un potentiel constructible de **21 logements neufs**.
- **La fin du « constructible à vie »** : Les lois environnementales durcissent les règles. Un terrain peut perdre son caractère constructible s'il présente un intérêt ou contrainte écologique ou agricole.

C'est pour l'instant le cas d'une partie du secteur de la **Croix Lallevaux**, désormais inconstructible car classée en **zone humide**.



Assainissement : L'enjeu de la croissance

On ne peut pas construire sans traiter efficacement les eaux usées. La Direction Départementale des Territoires (DDT) nous impose aujourd'hui une mise en cohérence stricte entre nos projets immobiliers et nos infrastructures.

- **Moderniser pour ne pas bloquer** : Si notre lagune actuelle sature, plus aucune construction ne sera autorisée.
- **Anticipation** : Le cabinet d'étude **ECA** réalisera prochainement un nouveau schéma directeur. L'objectif ? Vérifier la capacité de notre station et planifier sa modernisation pour permettre l'urbanisation future du village.

POINTS SUR LES DOSSIERS 2025-2026



Patrimoine : Une protection mieux ciblée (PDA)

L'Architecte des Bâtiments de France a révisé le **Périmètre Délimité des Abords (PDA)** autour de notre monument historique. C'est une excellente nouvelle pour la simplification administrative.

Le changement majeur : Le périmètre arbitraire de 500 mètres disparaît. Il est remplacé par un zonage plus "intelligent" et adapté à la réalité de notre village.

Résultat : Seul le **bâti ancien** ou les espaces contribuant réellement à la mise en valeur du monument restent soumis à l'avis des Bâtiments de France. Les constructions récentes en seront, pour la plupart, libérées.

Plan Communal de Sauvegarde : Mieux vous protéger en cas de crise

Parce que la sécurité des habitants est une mission prioritaire, la commune a élaboré un outil stratégique pour faire face aux situations d'urgence : le PCS.



Qu'est-ce que le PCS ?

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document opérationnel qui organise la réponse de la mairie en cas d'événements exceptionnels (inondations, tempêtes, accidents technologiques, crises sanitaires, etc.).

Plan Communal de Sauvegarde

Villers-lès-Luxeuil



L'objectif est simple : être prêt à agir immédiatement pour protéger, informer et soutenir la population.



Un rôle clair en cas de crise

En cas d'alerte, le PCS permet à l'équipe municipale de :

- **Alerter** rapidement les habitants.
- **Organiser** l'évacuation ou le confinement si nécessaire.
- **Accueillir** et secourir les personnes sinistrées (ouverture d'un centre d'hébergement, ravitaillement).
- **Coordonner** l'action des services municipaux avec les services de secours (Pompiers, Gendarmerie).



Recensement des personnes vulnérables

Dans le cadre de ce plan, la mairie tient à jour un registre des personnes isolées ou fragiles.

Si vous êtes une personne seule, âgée ou en situation de handicap (ou si vous connaissez un voisin dans cette situation), n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

En cas de crise, nous pourrons ainsi vous contacter prioritairement.

POINTS SUR LES DOSSIERS 2025-2026



Le saviez-vous ?

Le PCS ne remplace pas les secours (18 ou 112), mais il les complète au niveau local. C'est le maillon de proximité indispensable pour qu'aucun habitant ne soit oublié en cas de difficulté majeure.

Les tilleuls : l'abattage, un choix difficile imposé par la dangerosité

Le paysage de notre village a récemment été marqué par l'abattage des tilleuls au croisement de la RD et de la rue de la Grand Fontaine. Cette décision, bien que difficile, fait suite à de longs mois de réflexion et de dialogue.

- **Une décision de sécurité** : Après plusieurs incidents, dont un dernier en mai, le Conseil Départemental (CD 70), responsable des arbres d'alignement, a dû agir en raison de la **dangerosité immédiate** du site.
- **L'intervention** : L'abattage a été réalisé en août 2025 après information de la DDT et dépôt d'un dossier de compensations.
- **L'avenir du site** : Si la perte de ce patrimoine végétal est regrettable, la sécurité des usagers restait la priorité. Le Département ne souhaitant pas replanter à cet endroit précis, une réflexion devra s'ouvrir sur le futur aménagement de cet espace.



BILAN ET PERSPECTIVES : Une fin de mandat active

Comme vous pouvez le constater, entre la réhabilitation de la **Beurrerie**, les ajustements de la **Maison Simoes**, la sécurisation de la **Grange Bricler** ou l'évolution du **PLUI**, les chantiers d'investissement ne manquent pas.

Cette fin de mandat est marquée par l'aboutissement de dossiers majeurs, même si, malgré notre détermination, certains projets restent encore en souffrance. C'est notamment le cas pour la **rénovation des retables classés de l'église Saint-Pierre**. La complexité technique liée à leur classement et les délais administratifs inhérents à la restauration du patrimoine historique imposent un calendrier plus long.

L'équipe municipale reste pleinement mobilisée pour faire avancer ces dossiers délicats, et d'autres opportunités viendront enrichir cette liste au fur et à mesure du temps.

POINTS SUR L'AMÉNAGEMENT FONCIER

Contexte

À la suite de la validation définitive de la procédure d'aménagement foncier et agricole sur le territoire communal, il convenait d'engager les travaux connexes prévus dans ce cadre.

Données générales

La commune de Villers-lès-Luxeuil recense désormais 288 comptes de propriétaires pour une superficie totale de 571 hectares. Il est impératif que l'ensemble des parcelles bénéficie d'un accès par voie aménagée.

Création de l'association

Afin d'assurer la mise en œuvre de ces dispositions, une Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAFAF) a été instituée par arrêté préfectoral en date du 12 février 2025. Cette structure devait, pour fonctionner, adopter des statuts définissant ses modalités de gouvernance. À cet effet, une Assemblée Générale des propriétaires s'est tenue le samedi 5 juillet 2025, permettant la validation définitive desdits statuts. Nous exprimons nos sincères remerciements à l'ensemble des participants pour leur implication. Cette réunion fut également l'occasion de présenter les travaux connexes à réaliser, notamment la création et l'amélioration des chemins d'exploitation.



Travaux et financement



Depuis lors, le bureau s'est réuni à quatre reprises, afin d'étudier les opérations à entreprendre, d'établir le budget prévisionnel, de rechercher les financements et de déterminer les options fiscales appropriées.

Un appel d'offres destiné aux entreprises susceptibles d'exécuter les travaux a été publié à la fin de l'année 2025 ; les candidatures devront être déposées avant la fin du mois de janvier.

Le coût global des travaux est estimé à 280 000 € HT, hors frais de maîtrise d'œuvre. Ces opérations bénéficieront d'une subvention départementale à hauteur de 40 %, le solde étant financé par emprunt. Le bureau a veillé à limiter le coût par hectare à 25 €.

POINTS SUR L'AMÉNAGEMENT FONCIER

Concours communal

La commune apporte son concours sous diverses formes :

- Prise en charge de certains chemins, notamment celui reliant le lotissement du Champ du Puits à l'aire de loisirs ;
- Octroi d'un prêt de 50 000 € sur 20 ans, remboursable par l'association après extinction des emprunts bancaires ;
- Avance financière de 10 000 € pour couvrir les dépenses immédiates, remboursable dès la mise en place des financements définitifs ;
- Mise à disposition exceptionnelle de la secrétaire de mairie, dont l'engagement a permis la mise en œuvre du fonctionnement administratif, l'élaboration du budget et l'émission du premier rôle d'imposition en fin d'année 2025. Vous le recevrez ou l'avez reçu dernièrement.

Calendrier

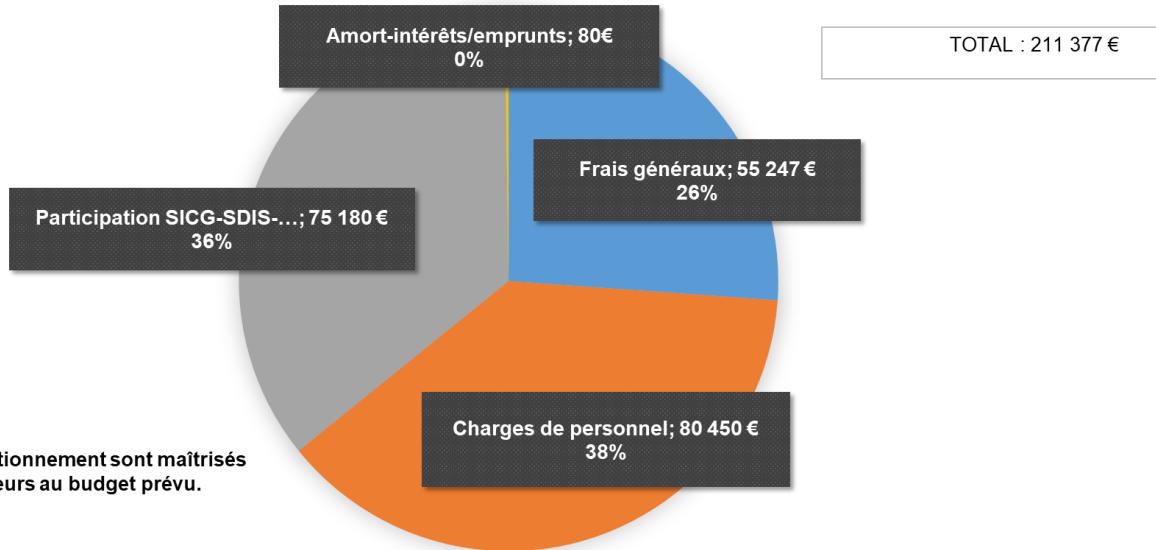
L'année 2026 sera consacrée à la réalisation des travaux, programmés en deux phases :

- Printemps : aménagement des chemins ;
- Automne : interventions sylvicoles et création des voies forestières.

Cette période s'annonce déterminante et exigeante. Les membres du bureau l'abordent avec la rigueur et la détermination nécessaires à la réussite de ce projet structurant pour notre territoire.

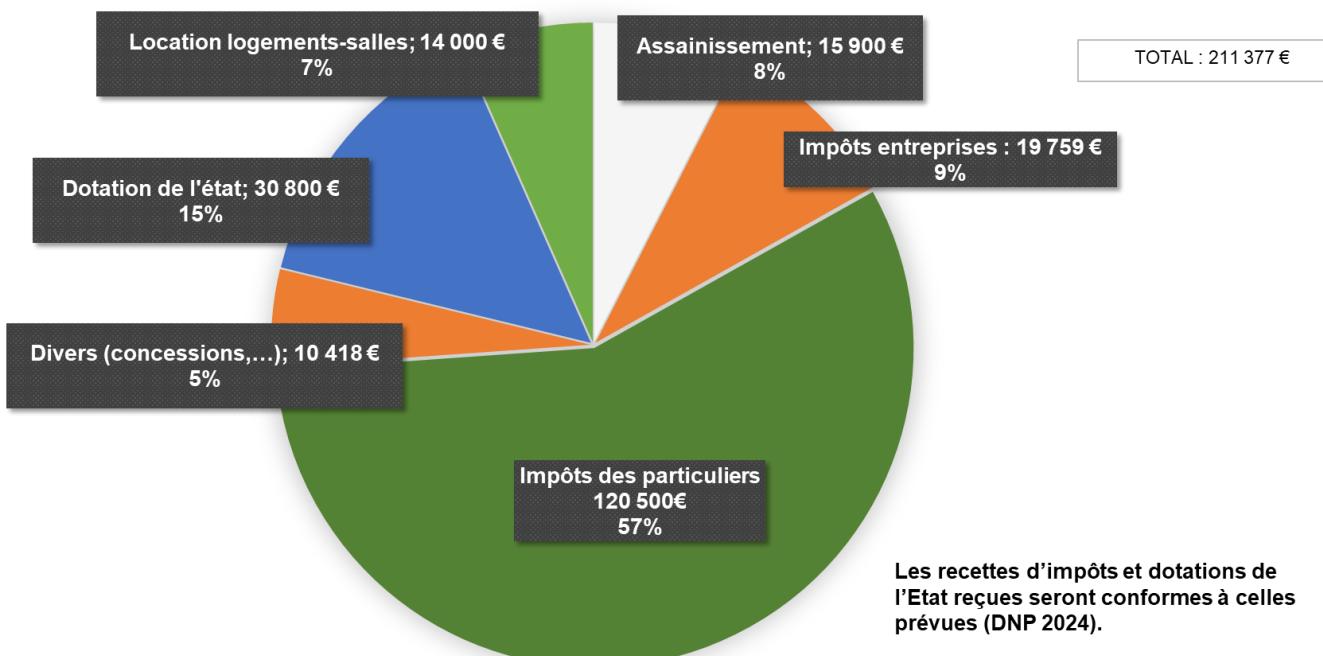


Budget communal : Charges de fonctionnement



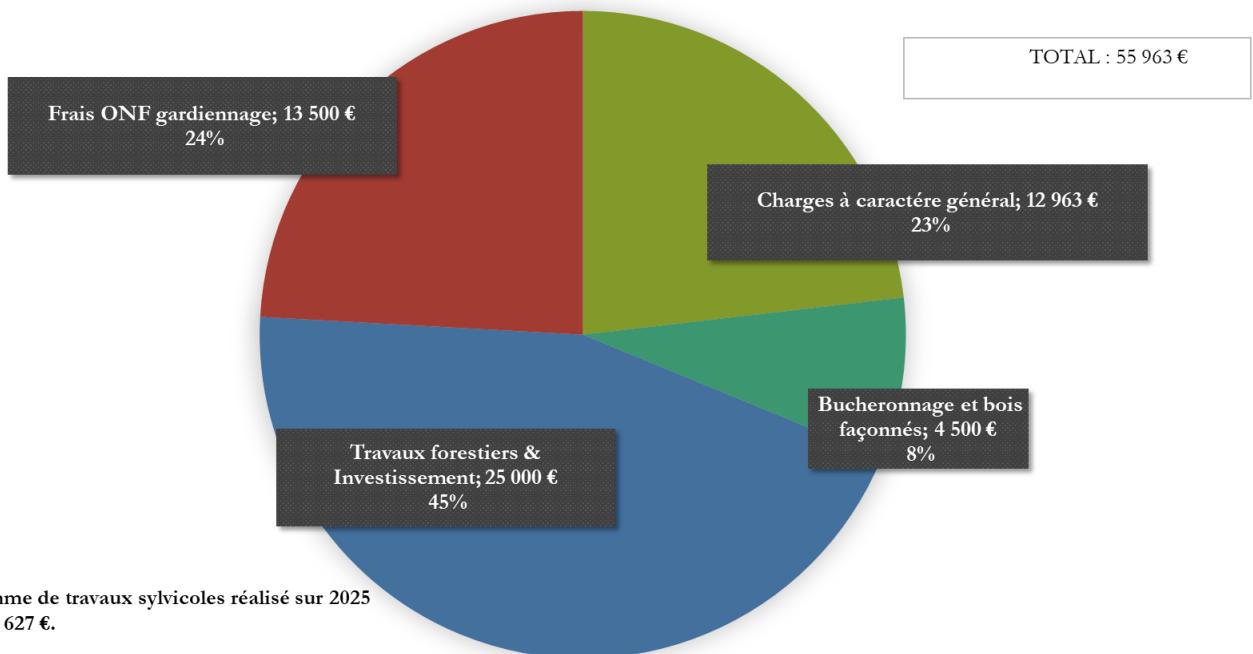
Exemple : au 22 décembre 2025, les frais généraux dépensés s'élevaient à 38 526 €.

Budget communal : Recettes de fonctionnement

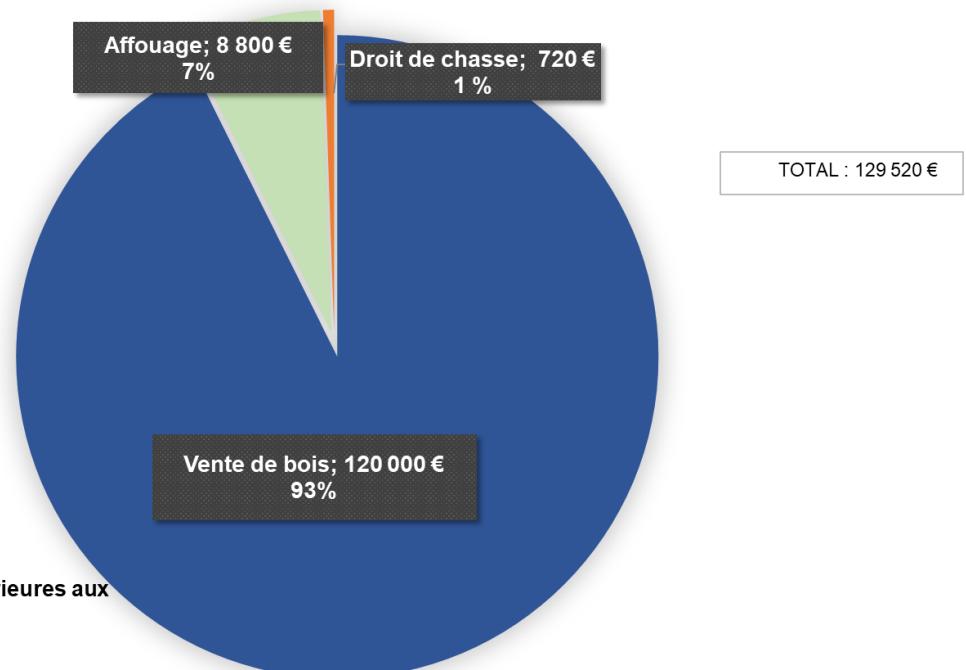


BUDGETS ET FINANCES

Charges de fonctionnement sylviculture



Recettes de fonctionnement sylviculture



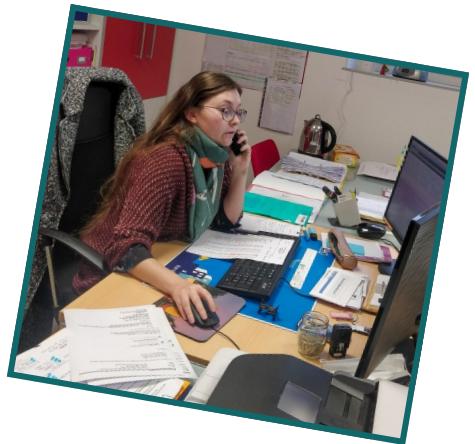
TRAVAUX ET ENTRETIEN

Personnel

Pour rappel, la commune emploie trois salariés :

- Delphine Lacombe, agent administratif : 16h30 par semaine pour la mairie et 1h30 par semaine en tant que secrétaire de l'Association Foncière
- Claude Cerra, agent technique 24 heures en cumul emploi retraite
- Anthony Foltzer, agent technique 30 heures embauché en février 2023.

Le territoire de la commune est très important d'où le besoin de deux agents techniques municipaux.



SOLIDARITÉ & PROXIMITÉ : Le CCAS au cœur de notre vie sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un pilier essentiel de notre village. Présidé par le Maire et composé d'élus et d'habitants bénévoles, il mène des actions concrètes pour accompagner les habitants de notre village.

Voici le bilan des initiatives marquantes de l'année 2025 :



Accompagner notre jeunesse

- **Carte Avantage Jeunes** : Pour favoriser l'accès à la culture et aux loisirs, le CCAS offre gratuitement cette carte aux jeunes de 3 à 20 ans. En 2025, 34 cartes ont été distribuées.
- **Activités extrascolaires** : Afin de soutenir la pratique sportive et culturelle, nous participons aux frais d'inscription (musique, sport, etc.) via des bons d'achat. Cette année, 14 enfants (issus de 8 familles) en ont bénéficié.
- **Félicitations aux diplômés** : Valoriser le parcours scolaire est une priorité. Bravo aux 7 nouveaux diplômés qui ont reçu une gratification pour leur réussite.



Bienvenue aux nouveau-nés

Le village s'agrandit ! Depuis 2021, le CCAS a à cœur de s'associer à la joie des parents pour accueillir comme il se doit les plus jeunes habitants de notre commune. Cette année, nous avons eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à une enfant. Pour marquer cet heureux événement, un bon d'achat de 50 € (boutique *Jolis Trésors à Vesoul*) a été remis à la famille.



Célébrations de mariage

Le maire a eu la joie de célébrer un mariage le samedi 30 Août 2025.

Décès

Malheureusement 2025 a également connu le départ de deux de nos concitoyens.

Nous avons une pensée pour les familles et les proches de ces personnes récemment disparues.

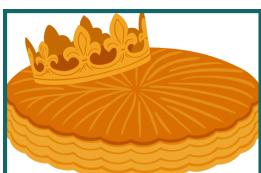
Convivialité et lien entre les générations

Repas du village : Le 30 mars dernier, une nouvelle formule ouverte à tous a réuni 74 convives. Entre convivialité et magie, ce moment a été apprécié de tous. Le CCAS a pris en charge le repas de 12 de nos aînés.



Le 14 Juin, Villers s'est animé pour la fête de la musique autour de la place de la mairie. Une très belle soirée grâce au groupe *"Les Crazy Madams"* et la mobilisation des bénévoles de l'ACL.

Colis de nos aînés : En fin d'année, les membres du CCAS et du Conseil municipal ont distribué 50 colis gourmands aux habitants de plus de 65 ans. Ces coffrets, valorisant les produits locaux, ont été confectionnés par *Esprit Paysan* à *Froideconche*.



À noter : Toute la population est chaleureusement invitée à partager la Galette des Rois le 21 janvier 2026 à 16h00 dans la salle de la mairie.

Et aussi...

Le CCAS reste engagé au quotidien à travers la participation aux voyages scolaires et le soutien à l'abonnement Présence Verte, garantissant sécurité et autonomie à nos aînés.



ECOLE « LES COURLIS »

L'année 2025 fut marquée par un changement de gestion de l'école. En effet, après une trentaine d'année d'existence, le Syndicat Intercommunal de Communication et de Gestion (SICG) a été dissout le 1er avril 2025. La fin de ce système de gestion est consécutive à la prise de compétence scolaire par la Communauté de Commune du Triangle Vert sur l'ensemble de son territoire. C'est donc elle qui gère désormais les bâtiments ainsi que l'ensemble du matériel. Les différentes communes qui dépendent du pôle éducatif continue à donner une participation financière à la CCTV. Néanmoins, il est décidé qu'un responsable du site en lien avec la CCTV soit maintenu, cette fonction est occupée par Mme Bréhat.

Concernant l'année scolaire 2024 – 2025, elle s'est terminée par la fête de l'école où petits et grands ont dansé et chanté.

Mais l'ensemble des élèves accompagnés des enseignantes, des ATSEM et de quelques parents sont partis début juillet pour une journée au musée des Maisons Comtoises à Nancray.

La vie du groupe scolaire est animée depuis la rentrée de septembre, d'une part par 96 élèves répartis sur 5 classes qui malheureusement nous fait constater une baisse des effectifs de 13 % par rapport en l'an passé.

Et d'une équipe enseignante renforcée par l'arrivée de Mmes Dollois et Echilley qui assurent respectivement le complément de Mme Sauvage lors de sa journée de direction et le complément de service de Mme De Abreu.

Comme vous avez sûrement pu le constater, depuis quelques mois, des travaux ont débuté sur le site d'implantation du groupe scolaire des Courlis. Entre le parking des parents et le plateau sportif, une micro-crèche est en cours de construction, pilotée par la communauté de commune ; nous l'avions évoqué l'an dernier. Elle devrait accueillir les premiers enfants en septembre 2027.



Tout savoir sur le recensement et l'élection municipale de 2026

POPULATION : Le recensement 2026

L'une des dernières actions de ce mandat, avant les échéances de mars, sera l'organisation du recensement de la population. C'est une démarche essentielle qui permet de déterminer les dotations de l'État et d'ajuster les services publics à vos besoins.



- **La période :** Le recensement se déroulera entre le 15 janvier et 14 février 2026.
- **Votre interlocutrice :** Mme Annie Weyermann a été recrutée par la mairie en qualité d'agent recenseur. Munie d'une carte officielle, elle se rendra à votre domicile pour vous remettre vos codes de connexion.
- **En ligne, c'est plus simple :** Nous vous encourageons vivement à vous faire recenser sur internet. C'est rapide, confidentiel et facilite grandement le travail d'analyse de l'INSEE.
- **Importance :** Plus nous sommes précis dans ce comptage, plus notre village bénéficie de moyens pour ses projets futurs. Merci de lui réservier votre meilleur accueil.

ÉLECTIONS MUNICIPALES : Ce qui change en 2026



Les **15 et 22 mars 2026**, le mode de scrutin sera différent des années précédentes. Suite à la réforme de 2025, les règles des "petites communes" s'alignent sur celles des plus grandes pour garantir plus de stabilité et de parité.

- **Fin du panachage :** C'est le changement majeur. Il n'est désormais plus possible de rayer des noms, d'en ajouter ou de modifier l'ordre de la liste. Tout bulletin raturé ou modifié sera considéré comme nul.
- **Scrutin de liste bloquée :** On vote désormais pour une liste entière et figée.
- **La parité obligatoire :** Chaque liste doit obligatoirement respecter une alternance stricte entre les femmes et les hommes (un homme, une femme, ou inversement). C'est une avancée importante pour la représentativité au sein de notre conseil.
- **Listes complètes :** Les candidatures isolées n'existent plus. Les candidats doivent se regrouper pour présenter une liste (qui peut toutefois compter jusqu'à deux candidats de moins que le nombre de sièges légal pour faciliter la constitution des équipes).
- **Pièce d'identité :** Le jour du vote, n'oubliez pas votre pièce d'identité, elle est obligatoire pour pouvoir voter.

Un engagement au service de tous

Ce journal de fin de mandat témoigne du travail accompli et de la vitalité de notre village au cours de l'année écoulée et plus généralement de ces six dernières années. Au-delà des bilans techniques et des chantiers réalisés, la vie municipale est avant tout une aventure humaine au service de l'intérêt général.

Servir Villers-lès-Luxeuil en tant que Maire est une mission exigeante que j'ai l'honneur de mener avec passion. Chaque dossier, chaque décision, a été guidé par la volonté de préserver notre cadre de vie tout en préparant l'avenir.

Si certains projets restent encore en souffrance en raison de leur complexité technique et financière, notre détermination à les faire aboutir reste intacte.

Alors que nous approchons des échéances de mars 2026, je tiens encore une fois à remercier l'ensemble de l'équipe municipale pour son investissement, ainsi que vous tous, habitants, pour votre confiance et la richesse de nos échanges. Un village ne se construit pas seulement avec des pierres et des routes, mais avec l'implication de chacun de ses citoyens.

C'est avec le sentiment du devoir accompli et la volonté de voir nos projets aboutir que nous clôturons ce mandat, en restant, jusqu'au bout, pleinement mobilisés à votre service.

Pour Villers-lès-Luxeuil,

Votre Maire, Christophe VALOT

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

5, rue de la Maison Commune

03.84.94.57.24

Courriel : mairie@villers-les-luxeuil.com

Site internet : www.villers-les-luxeuil.com

Ouverture au public de la mairie

lundi de 14h00 à 16h00

jeudi de 14h30 à 16h30

Permanence des Elus le samedi 11h00-12h00

ou sur rendez-vous.

Penser à vous inscrire sur les listes électorales.



Suivez l'actualité et les alertes
de la Commune avec
l'application gratuite
PanneauPocket

Disponible sur App Store Disponible sur Google Play EXPLORE IT ON AppGallery



© PanneauPocket

Communauté de Communes

Du Triangle Vert (CCTV)

27, Grande Rue

70240 SAULX

Tél **03.84.95.89.88**

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8H30 à 12H30

et de 13H15 à 18H00

Courriel : contact@cctv70.fr



Syndicat intercommunal des eaux de Breuches (SIEB)

Rue de la station

70300 Sainte Marie en Chaux

Assistance technique **06.80.66.87.06**

Courriel : sieb70@live.fr

Site internet : www.sieb70.fr



Relais assistantes maternelles

03.84.40.56.12

Courriel : rpam@paysdeluxeuil.fr

CCAS (Centre Communal d'actions sociales)

- Bon d'achat pour la naissance d'un enfant
- Distribution de la carte avantage jeune aux 3-20 ans
- Participation financière pour les voyages scolaires
- Participation financière à une activité extrascolaire pour les enfants de 3 à 18 ans
- Gratifications aux jeunes diplômés suite à l'obtention de leur diplôme
- Participation financière à l'abonnement Présence Verte
- Colis de nos ainés

Culture :

Des livres provenant de la médiathèque départementale peuvent être empruntés à la mairie aux horaires d'ouverture. Une « Fontaine aux livres » est également à disposition des habitants.

Groupe scolaire « Les Courlis »

03.84.94.58.56

Site de l'école :

elem-villers-les-luxeuil.ac-besancon.fr

Transports scolaires : se rendre sur le site de la Région Bourgogne Franche-Comté

Périscolaire des Courlis

07.86.57.86.00

Courriel : periscolaire.villers@cctv70.fr

Autour des Courlipiots :

Association de parents d'élèves du groupe scolaire.

Courriel : les.courlipiots@gmail.com

Les informations de l'association sont également visibles sur Panneau Pocket.

Associations de Villers

Association Culture et Loisirs (ACL) : Diverses sorties et animations au cours

de l'année.

Courriel : aclvillers@gmail.com



ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

INFORMATIONS PRATIQUES

SICTOM du Val de Saône

03.84.78.09.52 / www.sictomvds.com

Points d'apports volontaires de biodéchets

Demande de bioseau et sacs biodégradables auprès de la mairie.

SYTEVOM

03 84 76 93 00 / www.sytevom.org

Déchetterie de Saint-Sauveur

Ouverture au public :

Été : 1er mars au 31 octobre

Lundi au samedi : 9h – 12h / 14h – 18h

Hiver : 1er novembre au 28/29 février

Lundi au samedi : 9h – 12h / 13h30 – 17h

Déchetterie de Saulx

Ouverture au public :

Été : 1er mars au 31 octobre

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h – 12h /

14h – 18h

Fermé mardi et jeudi

Hiver : 1er novembre au 28/29 février

Mercredi, vendredi et samedi : 9h – 12h /
13h30 – 16h30

Fermé lundi, mardi et jeudi

DIVERS

Destruction d'insectes : CDECI70

06.29.01.32.33

Pension de la Tour Du Bailly

1 Rue de Mézières, 70300 Villers-lès-Luxeuil

03.84.94.58.91

AGF Guêpes et Frelons

22 rue de l'avenir, Émagny

07 67 01 68 02

Services à la personne

ADMR

4, rue Just Pingand 70300 Saint-Sauveur

03.84.40.10.11

ELIAD LUXEUIL

20 rue de Verdun

70300 Luxeuil-les-Bains

03.84.40 15 04

Infirmière libérale

GARDIENNET Mélanie

03.84.49.60.56

Présence Verte Franche-Comté

6, rue André Maginot

70000 VESOUL **03.84.75.07.93**

Courriel : franche-comte@presenceverte.fr

Veiller sur mes parents

Proposé par La Poste, services à la personne.

Renseignements disponibles auprès de votre facteur ou en mairie.



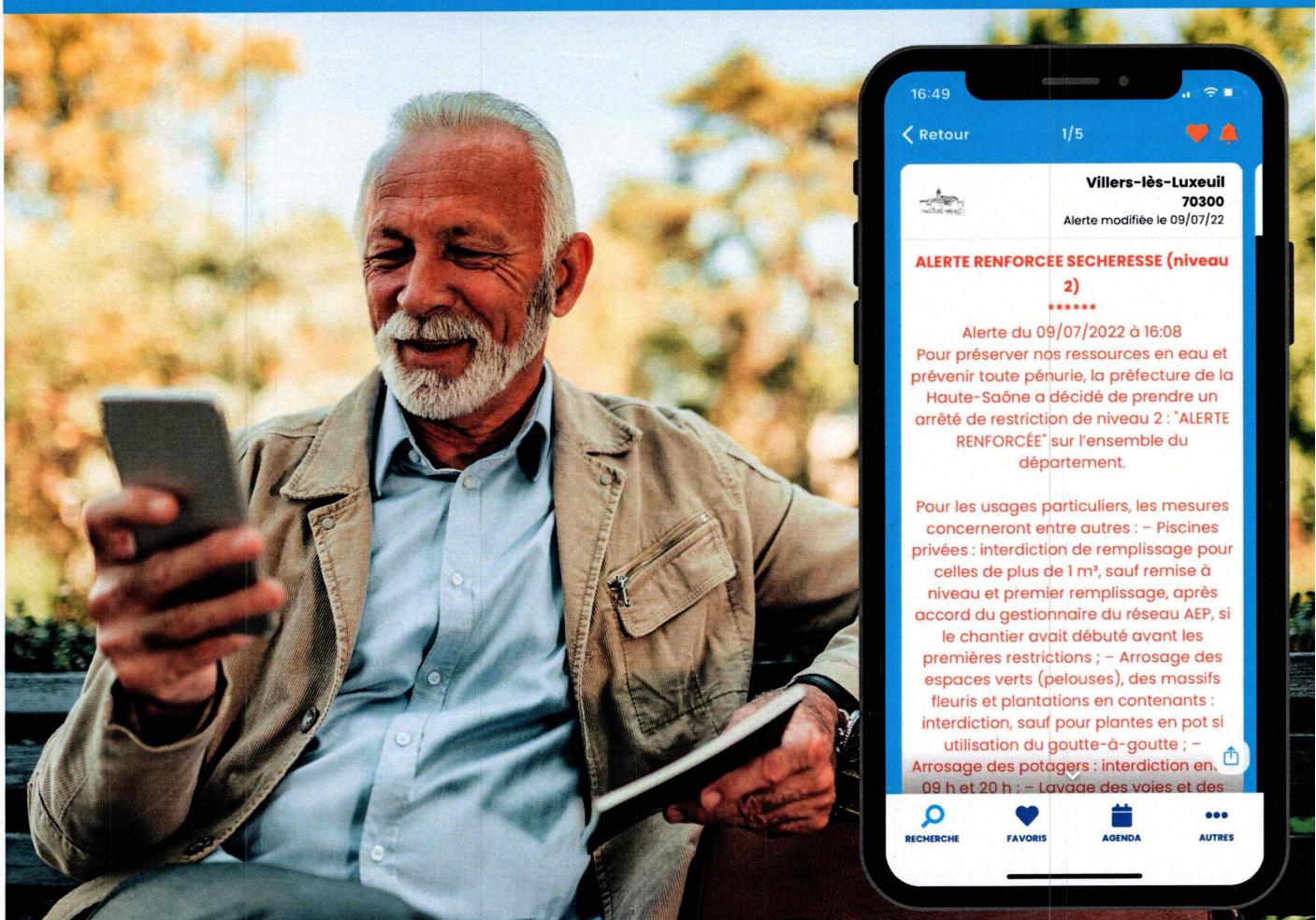
Numéros d'urgence

Urgence vitale, Incendie,...Pompiers	18		Police ou Gendarmerie	17	
Médecin de garde		3966	N° Européen d'urgence	112	
Pharmacie de garde		3237	SAMU Social	115	
Conseil médical, SAMU		15	Enfants disparus	116000	
Centre antipoison	03 83 22 50 50		Enfance en danger	119	
			Violences Femmes Info	3919	



Panneau
Pocket

Les alertes et informations de Villers-lès-Luxeuil sont sur PanneauPocket



Soyez les premiers informés en
téléchargeant gratuitement l'application



Play Store



Apple Store



App Gallery



Scannez-moi